



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Préfecture

Toulouse, le 28 février 2020

Direction des services du Cabinet et des sécurités

Le Préfet de la région Occitanie,
Préfet de la Haute-Garonne

Service interministériel régional des affaires civiles et
économiques de défense et de protection civiles

à

Affaire suivie par : T. Phelepp / G. Huc

Téléphone : 05.34.45.37.18 / 38.55

Télécopie : 05.34.45.36.55

Courriel : defense-protection-civile@haute-garonne.gouv.fr

Mesdames et messieurs les maires du
département de la Haute-Garonne

Objet : Rappel des recommandations sanitaires et rôle du maire face à l'épidémie du Covid-19

PJ : Communiqué de presse de l'Agence Régionale de Santé du 26 février 2020

Dans le contexte de l'alerte internationale relative aux infections respiratoires liées au nouveau Coronavirus « Covid-19 », le Gouvernement a mobilisé les moyens de l'État afin de faire face à cette épidémie. La stratégie actuelle est de limiter l'introduction du virus et le cas échéant, de freiner sa propagation sur le territoire, en s'assurant de la détection rapide des patients suspects. L'agence régionale de santé est chargée d'organiser la montée en puissance du système de santé afin d'assurer la détection et la prise en charge précoce des patients possiblement infectés (« cas possibles ») et des « cas confirmés ».

L'évolution du nombre de cas d'infections au Coronavirus Covid-19 confirmés en France ces derniers jours m'amène à vous rappeler les recommandations sanitaires.

1. Information et communication auprès du public

Le maire est un acteur essentiel de la communication de proximité. À ce stade, je vous demande **d'informer vos administrés et les personnels** placés sous votre autorité sur les mesures prises par l'État, les bons comportements à adopter et les modalités de prise en charge de la population et des patients possiblement contaminés :

- **pour tout public**, des mesures d'hygiène simples et efficaces telles que : se laver régulièrement les mains (savon ou solutions hydro-alcooliques), tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, porter un masque quand on est malade ... ;
- pour les personnes ayant voyagé récemment dans une **zone d'exposition à risque** où circule le virus ou côtoyé des personnes qui y ont circulé, des recommandations spécifiques pendant les 14 jours suivants le retour sont précisées dans le communiqué de presse ci-joint de l'Agence régionale de santé en date du 26 février dernier.

Pour toute information générale, je vous invite à consulter et rappeler les sources officielles d'information qui sont réactualisées en temps réel :

- <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- <https://solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus>
- <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/covid-19-situation-epidemiologique-internationale>

Le public dispose de **deux vecteurs d'appels téléphoniques distincts** :

- **Une plateforme téléphonique nationale (0800 130 000) à la disposition du grand public** destinée à fournir toute information générale sur le Covid-19 (hors appels d'urgence - appel gratuit – 7/7 jours).
- **Le 15 (SAMU)** à la disposition de toute personne souffrant de fièvre, de toux et de difficultés à respirer, en particulier après un séjour dans une zone d'exposition à risque.

En cas de symptômes suite à un séjour dans une zone où circule le Covid-19, il convient de ne pas se rendre directement chez le médecin ni aux urgences de l'hôpital pour éviter toute contamination.

2. Mesures collectives pour limiter la transmission du virus à l'occasion de manifestations sportives ou culturelles ou dans les lieux rassemblant de nombreuses personnes

Les manifestations sportives et culturelles qui entraînent des déplacements régionaux, nationaux ou internationaux, des contacts physiques entre joueurs et des rassemblements importants de spectateurs, constituent potentiellement une occasion de dissémination du virus Covid-19.

Dès à présent, il convient de veiller à ce que les organisateurs de manifestations sportives et culturelles portent à la connaissance du public les mesures barrières prévues par le plan national « pandémie grippale » (https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/risques/pdf/plan_pandemie_grippale_2011.pdf) et invitent les personnes présentant des symptômes du virus Covid-19 avérés ou probables, à ne pas participer à ces rassemblements.

À ce stade, aucune instruction générale n'est donnée concernant l'interdiction de rassemblements ou manifestations sportives ou culturelles, la fermeture temporaire de lieux ou la restriction de circulation. Dans le cas où vous seriez confronté à ce type de difficulté, je vous invite à contacter au préalable mes services afin d'évaluer conjointement la situation en fonction des circonstances locales et des conditions de déroulement des manifestations.

Mes services restent disponibles pour tout complément d'information dans ce domaine.

Le Préfet,



Étienne GUYOT

COMMUNIQUE DE PRESSE

Informations sur le coronavirus COVID-19 et rappel des principales recommandations sanitaires

Pour répondre aux nombreuses demandes d'informations sur le coronavirus (COVID-19), différents dispositifs sont à la disposition de tous. Ces services d'information sont à utiliser à bon escient en fonction de chaque situation :

1

Pour toute information générale,
consultez les sources officielles d'information
qui sont réactualisées en temps réel :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

→ Le point sur les mesures gouvernementales et sur la situation actuelle.

PRATIQUE | Sur ce site national, la rubrique « Questions/réponses » (FAQ) répond aux interrogations les plus fréquentes sur le coronavirus COVID-19 et rappelle tous les conseils et recommandations sanitaires à suivre.

<https://solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus>

- Un dossier et des supports d'information pour les professionnels de santé
- Un récapitulatif des conseils pour les voyageurs
- Des points de situation réguliers.

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/infection-au-nouveau-coronavirus-sars-cov-2-covid-19-france-et-monde>

→ Le suivi épidémiologique en France et dans le monde

Ces 3 sites nationaux sont accessibles depuis le site de l'Agence régionale de santé Occitanie :

www.occitanie.ars.sante.fr

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr
Suivez-nous aussi sur Twitter @ARS_OC

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77
vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)
sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)
anne.cianfarani@ars.sante.fr

En complément, le ministère des Solidarités et de la Santé a activé une plateforme téléphonique d'information accessible au **0800 130 000** (appel gratuit - 7 jours sur 7 - de 8h à 21h). Cette plateforme permet d'obtenir des informations sur le COVID-19 et des conseils si vous avez voyagé dans une zone où circule le virus ou côtoyé des personnes qui y ont circulé.

Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :
0800 130 000 (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer,
au retour de Chine, composez le 15

Attention, cette plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux : en cas de signes d'infections respiratoires dans les 14 jours suivant votre retour de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie, il faut contacter le 15.

Pour être informé en direct, consultez également les comptes Twitter de la Direction Générale de la Santé et du Ministère de la santé : **@AlerteSanitaire** et **@MinSoliSante**

2

Rappel des recommandations sanitaires si vous avez voyagé récemment dans une zone où circule le virus ou côtoyé des personnes qui y ont circulé :

Le ministère des Solidarités et de la Santé rappelle les recommandations suivantes **pour les personnes revenant de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie.**

Dans les **14 jours suivant le retour :**

- Surveillez votre température 2 fois par jour
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...)
- Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir
- Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique
- Evitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...)
- Evitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...)
- Evitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...)

Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...)

Les enfants, collégiens, lycéens ne doivent pas être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée, compte tenu de la difficulté à porter un masque toute la journée.

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr
Suivez-nous aussi sur Twitter **@ARS_OC**

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77

vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)

anne.cianfarani@ars.sante.fr

3

Que faire en cas de signes d'infection respiratoire dans les 14 jours suivant un retour de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie ?

En cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer) dans les 14 jours suivant le retour d'une zone où le coronavirus circule, le ministère des Solidarités et de la Santé rappelle les recommandations suivantes :

- Contactez par téléphone le **Samu Centre 15** en faisant état de vos symptômes et de votre séjour récent en Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), à Singapour, en Corée du Sud, ou dans les régions de Lombardie et de Vénétie en Italie.
- Ne vous rendez pas directement chez le médecin ni aux urgences de l'hôpital, pour éviter toute potentielle contamination.
- Evitez tout contact avec votre entourage.

Une prise en charge adaptée sera mise en place par les autorités sanitaires.

A SAVOIR | Pour faire face à de nombreux appels téléphoniques dans les SAMU de la région, l'ARS Occitanie a renforcé les effectifs de permanenciers des centres 15. L'ARS rappelle cependant que les appels aux Samu Centre 15 doivent toujours concerner des situations d'urgence médicale motivées par des symptômes de maladie. Les questions d'information générale sur le coronavirus sont à orienter vers les sites internet et le numéro vert national dédiés à ces réponses.

4

Quelles sont les consignes pour les personnes qui voyagent ?

Dans un contexte évolutif, **les conseils aux voyageurs sont réévalués régulièrement**, en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique internationale et des recommandations de l'OMS. Ils sont disponibles sur les sites du **Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères** et du **Ministère des solidarités et de la santé** :

- www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/
- <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-infos-voyageurs>

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr
Suivez-nous aussi sur Twitter @ARS_OC

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77
vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)
sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse)
anne.cianfarani@ars.sante.fr